



Saint-Constant

AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que requis par l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus. le mardi 15 décembre 2020 à 17h, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Présentation du budget 2021 et du programme triennal 2021-2022-2023;
2. Ajournement de la présente séance;
3. Reprise de la séance;
4. Période de questions;
5. Adoption du budget 2021;
6. Adoption du programme triennal 2021-2022-2023;

VEUILLEZ NOTER QUE LA SÉANCE SERA AJOURNÉE ET REPRIS LE 16 DÉCEMBRE À 18H.

Donné à Saint-Constant, 11 décembre 2020.


Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu public, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante : greffe@saint-constant.ca

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.